		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 01_667/19.02.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 48 Pouvoirs = 10 Nombre de voix = 58 Excusés = 08 Absents = 33	L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Ineuil, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 09 février 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Gilles BELIN (Arpueillles), Marilène ALGRET (Beddes), Marilène MARTIN (Bouzais), Roger PORTMANN (Bruère-Aillichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Claude DESABRES (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Hervé MONJOIN (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Lucien CABANNE (Meillant), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

Délégué(e)s excusé(e)s : Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Relgny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Florence HAUTEFEUILLE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Monique AUBAILLY (Serruelles) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Franck DAUMIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), Yves DODEMENT (Colombiers), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Aillichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Nicole WUTHRICH (Osmary), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Débat d'Orientations Budgétaires 2024

Il résulte de l'application de la loi NOTRE une obligation de transmission d'un rapport sur la situation financière du syndicat au Préfet et la prise d'une délibération spécifique de l'assemblée délibérante sur le débat d'orientation budgétaire, qui fait l'objet d'un vote avec répartition des voix sur la base du rapport.

Le rapport ayant été présenté, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes SCOT et OPAH, le comité syndical prend acte que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 février 2024

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240219-01_667-CS190224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/02/2024
Publication : 01/03/2024

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 48
Pouvoirs	= 10
Nombre de voix	= 58
Excusés	= 08
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Ineuil, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 09 février 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Marilène MARTIN (Bouzaïs), Roger PORTMANN (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Claude DESABRES (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Flauriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Hervé MONJOIN (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Lucien CABANNE (Meillant), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Pallin), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNÜRER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

Délégué(e)s excusé(e)s : Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Florence HAUTEFEUILLE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézaçay) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Monique AUBAILLY (Serruelles) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Franck DAUMIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Eric DUIGOU (Challivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Yves DODEMENT (Colombiers), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Nicole WUTHRICH (Osmary), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Florence LERUDE (Sidlailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Signature avec le CDG 18 de la convention de délégation de missions auprès de CNP Assurances

Les contrats d'assurance du personnel du syndicat sont souscrits auprès de CNP Assurances. La gestion de ces contrats est confiée au Centre de Gestion du Cher par convention.

Après un bilan effectué avec CNP Assurances, le Centre de Gestion a actualisé ses délégations de missions et une nouvelle convention doit être signée.

Le Comité syndical autorise le Président à signer avec le Centre de Gestion du Cher la convention de délégation de missions liée à la gestion des assurances statutaires dans le cadre des contrats souscrits auprès de CNP Assurances.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 février 2024

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240219-01_668-CS190224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/02/2024
Publication : 01/03/2024

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 48
Pouvoirs	= 10
Nombre de voix	= 58
Excusés	= 08
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Ineuil, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 09 février 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Marilène MARTIN (Bouzais), Roger PORTMANN (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Claude DESABRES (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Hervé MONJOIN (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Lucien CABANNE (Meillant), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNÜRER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

Délégué(e)s excusé(e)s : Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Florence HAUTEFEUILLE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Monique AUBAILLY (Serruelles) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Franck DAUMIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Yves DODEMENT (Colombiers), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Nicole WUTHRICH (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Florence LERUDE (Sidiaiffes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Modification de la composition du Groupe d'Action Locale LEADER

Vu la délibération n° 01_652/17.10.2023 du 17 octobre 2023 validant la composition du Groupe d'Action Locale pour le programme LEADER 2023-2027,

Considérant que la personne nommée représentante suppléante de la communauté de communes Berry Grand Sud ne fait plus partie de leurs effectifs, et qu'un nouveau représentant a été désigné,

Il convient de modifier la composition du Groupe d'Action Locale du programme LEADER 2023-2027 comme suit :

1. Collège public : ont été désignés par leurs structures réciproques :

	Titulaire	Suppléant
Pays	Louis COSYNS (Président du GAL)	Maryse JACQUIN-SALOMON
Membre du Syndicat	Dominique ROBLIN	Serge AUDONNET
St Amand	Geoffroy CANTAT	Jacqueline CHAMPION
CdC ABC	Dominique BURLAUD	Nadine SENDEL
CDC BGS	Frédéric DURANT	Nathalie DUCHET
CDC Cœur de France	Philippe AUZON	Michelle RIVET
CDC le Dunois	Françoise FOUCHARD	Sylvie BOGUSLAWSKI

2. Collège privé :

	Titulaire	Suppléant
Conseil de développement	Jérôme PASCAUD	Mireille CHARBY
1 membre Conseil de Dév	Josette DOUCHY	Annie MARCHET
2 représentants du domaine de l'action 1 (environnement, urbanisme, agriculture)	Mélanie Couret (CPIE)	Florent MEYER (agriculteur)
	Jean-François VINCENT (Ancien éleveur St Amandois – ancien Président filière ovine régionale)	Jean-François CLAUDEL (syndicat agri)
2 représentants du domaine de l'action 2 (entreprise, insertion, producteurs locaux)	Malika LECHELON (Mission Locale)	
	Corinne ALLIBE (ancienne directrice de pôle emploi St Amand, retraitée)	
2 représentants du domaine de l'action 3 (office de tourisme, prestataires touristiques)	Marie Christine FALGOUX (OT Lignièrès)	Christophe BARAT (association les Bains Douches)
	Alexandre CHABENAT (association sauvegarde patrimoine Chambon)	Luc MARTIN (CHASA, amis musée St Vic)
2 représentants du domaine de l'action 4 (social, santé, insertion, habitat...)	Denis RASLE (FO)	Marie-Ange MATHIOT (Infirmière)
	Charles ISOLA (association)	Aline MAUGENEST (directrice ASEF)

Par ailleurs, les élus régionaux Christophe COQUIN et Olivier BEATRIX font partie du Comité de programmation avec voix consultative.

Les membres du comité syndical valident à l'unanimité la composition du Groupe d'Action Locale pour le programme LEADER 2023-2027.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 février 2024

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240219-01-669-CS190224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/02/2024

Publication : 01/03/2024

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 48
Pouvoirs	= 10
Nombre de voix	= 58
Excusés	= 08
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Ineuil, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 09 février 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Gilles BELIN (Arpheilles), Marilène ALGRET (Beddes), Marilène MARTIN (Bouzais), Roger PORTMANN (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé),

Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Claude DESABRES (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Hervé MONJOÏN (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnaies), Annie DÏON (Marçais), Lucien CABANNE (Meillant), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

Délégué(e)s excusé(e)s : Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Florence HAUTEFEUILLE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Monique AUBAILLY (Serruelles) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Franck DAUMIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Yves DODEMENT (Colombiers), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Nicole WUTHRICH (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Avenant 2 de prolongation de la convention d'objectifs et de moyens relative à la mise en œuvre du projet de PNR avec le Pays de La Châtre et autorisation au Président à signer tous les avenants à cette convention

Les syndicats du Pays de La Châtre en Berry et du Pays Berry St Amandois, en tant qu'initiateurs du projet de PNR, ont signé une convention pour porter en local le projet.

Cette dernière était établie du 18 janvier au 31 décembre 2023, et reconductible par avenant annuel en fonction de l'avancement du projet.

Ayant entendu le rapport d'activité de la mission en 2023, les membres du comité syndical décident de prolonger cette convention d'une année avec effet au 1^{er} janvier 2024, d'autoriser le Président à signer cet avenant de prolongation et tous les autres avenants relatifs à cette convention.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 février 2024
Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240219-01_670-CS190224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/02/2024
Publication : 01/03/2024

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 48
Pouvoirs	= 10
Nombre de voix	= 58
Excusés	= 08
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Ineuil, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 09 février 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Marilène MARTIN (Bouzais), Roger PORTMANN (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé),

Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Claude DESABRES (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Épineuil-le-Fleuriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Hervé MONJOIN (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnaies), Annie DION (Marçais), Lucien CABBANE (Meillant), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

Délégué(e)s excusé(e)s : Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Florence HAUTEFEUILLE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Monique AUBAILLY (Serruelles) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Franck DAUMIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Yves DODEMENT (Colombiers), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Nicole WUTHRICH (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Demande de subvention pour le poste de cheffe de projet PNR

Le poste de cheffe de projet Création du PNR Sud Berry partagé avec le Pays de la Châtre en Berry bénéficie d'une aide du Conseil Régional dans le cadre du Contrat de plan Etat Région 2021-2027 au titre de l'axe thématique n°3 « Accélérer la transition écologique et énergétique ».

Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil régional Centre-Val de Loire pour les dépenses de personnel qui concernent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Les dépenses pour un accompagnement juridique à l'élaboration des statuts de l'association de préfiguration peuvent également bénéficier d'une telle aide.

Le budget et le plan de financement prévisionnel pour l'année 2024 sont les suivant :

Dépenses		Ressources	
salaire brut + charges patronales du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024	63 032,84 €	Conseil régional Centre-Val de Loire	52 922,27 €
Accompagnement juridique	3120,00 €	Pays de la Châtre-en-Berry	6 615,28 €
		Autofinancement Pays Berry St Amandois	6 615,28 €

Le comité syndical approuve cette dépense et autorise le président à solliciter la subvention du CPER auprès du président du Conseil régional.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 février 2024
 Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240301-01_671-CS190224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2024
 Publication : 01/03/2024

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 48
Pouvoirs	= 10
Nombre de voix	= 58
Excusés	= 08
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Ineuil, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 09 février 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Marilène MARTIN (Bouzais), Roger PORTMANN (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé),

Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Claude DESABRES (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleurieul), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Hervé MONJOIN (Lignièrès), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnaies), Annie DION (Marçais), Lucien CABANNE (Meillant), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

Délégué(e)s excusé(e)s : Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Florence HAUTEFEUILLE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Monique AUBAILLY (Serruelles) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Franck DAUMIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Yves DODEMENT (Colombiers), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Nicole WUTHRICH (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignièrès), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Annule et remplace la délibération 05_664/12.12.2023 : Validation du plan de financement de la campagne 2023 de Si On Plantait et autorisation au Président pour signer la demande de subvention CRST

Vu la délibération n° 05_664/12.12.2023 validant le plan de financement de la campagne 2023 de l'opération Si On Plantait,

Considérant qu'une commande a dû être modifiée, ce qui a entraîné un montant de dépenses supérieur auprès des pépinières Bauchery,

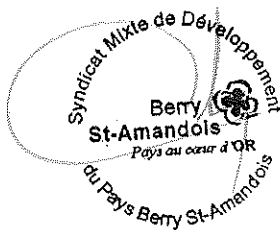
Il convient de modifier le plan de financement validé précédemment comme suit :

Plan de financement			
Dépenses	Montant *	Recettes	Montant
Commande végétaux pépinière Bauchery	41 180,77 €	Aide CRST sollicitée (subvention de base)	27 700 €
Travaux de plantation		bonification CRST	
<i>Senneçay</i>	2 845,80 €		
<i>Chambon</i>	5 511,60 €		
<i>M. d'Aubigny</i>	5 511,60 €		
Campagne radio	360,00 €	Bénéficiaires	27 524,89 €
Déchargement camion livraison	152,92 €	Autofinancement	337,80 €
Total des dépenses	55 562,69 €	Total des recettes	55 562,69 €

Le comité syndical

- valide à l'unanimité ce plan de financement
- autorise le Président à engager les dépenses et à les adapter en fonction du retour des devis définitifs
- autorise le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 février 2024
Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240301-01_672-CS190224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2024
Publication : 01/03/2024

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 48
Pouvoirs	= 10
Nombre de voix	= 58
Excusés	= 08
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Ineuil, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 09 février 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Marilène MARTIN (Bouzais), Roger PORTMANN (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Claude DESABRES (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Hervé MONJOIN (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnières), Annie DION (Marçais), Lucien CABANNE (Meillant), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venismes).

Délégué(e)s excusé(e)s : Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Florence HAUTEFEUILLE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Monique AUBAILLY (Serruelles) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Franck DAUMIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Yves DODEMENT (Colombiers), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Nicole WUTHRICH (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Vilcelin).

Objet: Proposition d'une opération SI On Plantait 2024 et la signature d'un avenant au marché avec les pépinières Bauchery

L'opération SI On Plantait avait été contractualisée pour 6 ans et notre marché avec les pépinières Bauchery est terminé.

L'opération telle que nous la connaissons va être retravaillée pour correspondre à l'action-cadre n°4 du CRST, afin d'en améliorer l'efficacité, et sera étendue aux communes de l'Indre comme opération de préfiguration du projet de PNR.

Le travail n'étant pas encore abouti, il nous semble néanmoins pertinent de ne pas perdre la dynamique et de relancer une opération sous la formule actuelle encore une dernière année.

Le comité syndical décide :

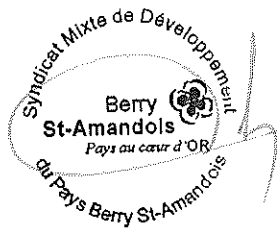
- de lancer une opération Si On Plantait 2024
- d'autoriser le Président à conclure et signer un avenant d'un an avec notre fournisseur, les Pépinières Bauchery

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 février 2024

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours :

<https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240301-01_673-CS190224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2024

Publication : 01/03/2024

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 48
Pouvoirs	= 10
Nombre de voix	= 58
Excusés	= 08
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Ineuil, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 09 février 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Marilène MARTIN (Bouzais), Roger PORTMANN (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Claude DESABRES (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Épineuil-le-Fleuriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Hervé MONJOIN (Lignéres), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Lucien CABANNE (Meillant), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

Délégué(e)s excusé(e)s : Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Florence HAUTEFEUILLE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Annie RADUJET (Lapan) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Monique AUBAILLY (Serruelles) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Franck DAUMIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), Yves DODEMENT (Colombiers), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Nicole WUTHRICH (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAREUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignéres), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Validation du plan de financement prévisionnel de l'opération Si On Plantait 2024 et demande de subvention CRST

Le Président présente le plan de financement prévisionnel pour l'opération « Si On Plantait ? » 2024 :

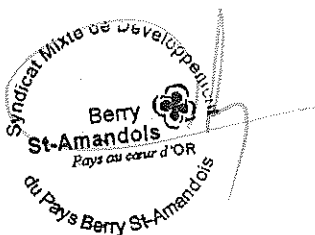
Plan de financement			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Commande végétaux		Aide CRST sollicitée	
Pépinière Bauchery	45 000 €	(subvention de base)	30 200 €
Travaux de plantation	15 000 €	Bénéficiaires	30 000 €

Campagne radio	360,00 €	Autofinancement	320 €
Déchargement camion livraison	160,00 €		
Total des dépenses	60 520 €	Total des recettes	60 520 €

Le comité syndical

- valide à l'unanimité ce plan de financement
- autorise le Président à engager les dépenses et à les adapter en fonction du retour des devis définitifs
- autorise le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 février 2024
 Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240301-01_674-CS190224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2024
 Publication : 01/03/2024